

**Procès verbal  
du Conseil d'école**

**Conseil d'école n° 1**

**Date : 15/11/2019**

**Durée : 3h30**

**Participants**

*Représentants des parents d'élèves :*

- FCPE Titulaires : Mme KAISER, M. DUTERTRE
- LIPEG Titulaires : Mme NOSJEAN, Mme GUILLEMAN, Mme PACTON, Mme SCHILLER
- FCPE Suppléants : Mme CHAVAS, Mme CALLEN, M. TRIMOUILLE
- LIPEG Suppléants : Mme THEISEN, Mme GOUET.

*Représentants de la mairie :*

- M. Missenard

*Parent d'élève observateur : Mme Cristofari*

**Président de la séance : Anne Pommier (directrice)**

**Ordre du jour**

1. Qui fait le compte rendu ?
2. Effectifs et structure de l'école
3. Règlement intérieur-vote :
4. Budgets : Budget 2019 mairie, Financement des classes transplantées, Coop.
5. Vie de l'école
  1. Cadrage Éducation Nationale
  2. Les enfants à l'école
6. Données mairie
7. Travaux
8. Sécurité et PPMS

*Enseignants :*

Mme Geerstman CPA,  
Mme Raillot CPB,  
Mme Thépaut CP/CE1,  
Mme Barot CM1A,  
Mme Jengie CM1B,  
Mme Clerjon CM2A,  
Mme Gautreau CM2B.  
Professeur anglophone : Mme Korneta.

*Invité :*

- M. PIREL (DGST)

## 1. Madame Pommier fait le compte-rendu.

## 2. Effectifs et structure de l'école

Années	CPA	CPB	CP/CE1		CE1	CE1/CE2		CE2A	CE2B	CM1A	CM1B	CM2A	CM2B	Totaux
19/20	24	24	8	16	28	14	11	29	29	28	28	27	27	293
	CP		CE1			CE2			CM1		CM2			
	56		58			69			56		54			
20/21	57		56			58			69		56		296	

Le seuil d'ouverture de la 12ème classe est de 303

Plusieurs projets immobiliers vont aboutir : rue du fond du Guichet, sous la gare du Guichet et sur le terrain de l'ancien Boudin Sauvage (plus long terme). M. Missenard tente d'équilibrer les effectifs entre les maternelles du Guichet et de Maillecourt en créant une zone tampon où les nouveaux inscrits seront répartis en fonction de la place dans les maternelles. Cela ne change rien pour l'élémentaire qui devra accueillir les élèves des deux maternelles.

## 3. Règlement intérieur-vote :

1. Entrées et sorties des élèves sur le temps scolaire : Problème de la gestion des retards.

L'interphone dans la classe de Madame Pommier est une nuisance importante qui gêne le bon déroulement de la classe. Monsieur Missenard propose de suspendre son fonctionnement pendant les heures de classe.

Le règlement intérieur a été modifié sur le passage suivant :

### **TITRE II : fréquentation et assiduité**

#### **1- Horaires de l'école et temps de présence des enfants**

***Horaires de l'école : les lundi, mardi, jeudi et vendredi matin de 8h30 à 11h45 et après-midi de 13h35 à 15h30 et le mercredi de 8h30 à 11h50.***

***Les portes sont ouvertes de 8h20 à 8h30 le matin et de 13h25 à 13h35 l'après-midi. En dehors de ces plages horaires, le portail de l'école est fermé.***

***Sur ces plages horaires et après être rentrés dans l'école, les enfants sont sous la responsabilité des enseignants.***

***En dehors de ces plages horaires, si les enfants ne sont pas inscrits à l'accueil du matin, à la cantine, ou aux temps d'animation, ils sont sous la responsabilité de leurs parents.***

***Les parents sont garants du respect de l'obligation d'assiduité de leurs enfants ; ils doivent respecter et faire respecter les horaires de l'école. En cas de retard après la fermeture du portail, les enfants restés dehors restent sous la responsabilité de leurs parents, qui peuvent les ramener à la récréation suivante, entre 10h et 10h24.***

2. Réponse à la demande de changer les horaires de l'école : décaler de 10 minutes les horaires entre la maternelle et l'élémentaire.

Cette décision ne relève pas du conseil d'école, mais de la mairie. Il est possible de s'arranger avec d'autres parents d'élèves ou de commencer par l'élémentaire qui ouvre à l'heure et

d'aller ensuite en maternelle où les horaires sont plus flexibles.

#### 4. Données mairie

Le numéro de sécurité sociale des parents est demandé jusqu'à présent sur une demande de la CAF, si ce n'est pas indispensable la mairie ne le demandera plus. Mais la base de données est bien sécurisée. Et quand les élèves ont quitté l'école, il y a une routine qui élimine les informations de la base de données.

#### 5. Travaux

- a) Prévus :
  - Borne impasse Paillolle : elle sera levée les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 7h15 à 18h45 et le mercredi de 7h15 à la fin de la cantine. Elle sera bientôt opérationnelle. Les riverains auront un accès grâce à un lecteur de plaque d'immatriculation, le gardien pourra ouvrir avec son téléphone. Le policier sera toujours prévu pour faire la circulation dans la mesure du possible.
  - Peinture des deux préaux.
- b) Faits.
  - Lino : couloirs et deux classes. Les enseignantes soulignent la fragilité de ce revêtement.
  - Plaques anti-bruit dans les plafonds des préaux.
  - Chaudière : signal d'alarme.
  - Menuiserie.
- c) À venir
  - Le budget ascenseur et toilettes aux étages est de 300 000 €. Il s'inscrira dans un projet plus « lourd » de rénovation de l'école dans les années futures.

#### 6. Sécurité et PPMS

- a) Exercices effectués et prévus :
  - Exercice d'évacuation le 20/09/2019
  - Alerte intrusion se cacher le 11/10/2019 soulève la question : Comment donner l'alerte ?
- b) Gestion alerte attentat intrusion sonnerie ?
  - Test en cours d'une sonnerie dans une autre école qui couvre tous les types de sonnerie.

#### 7. Budgets

- a) Budget 2020 mairie

Budget 2020 en mars : va augmenter puisqu'il se fait au nombre de classes et d'élèves.

- b) Dotation informatique : un ordinateur portable neuf dans chaque classe + 1 vidéoprojecteur et une visionneuse dans la classe qui vient d'ouvrir + 1 VPI (Vidéo Projecteur Interactif) dans la classe de Mme Sirjean + 6 tableaux blancs. Toutes les classes auront un tableau blanc même celle des professeurs anglophones. Et 1 écran interactif à la maternelle du Guichet.
- c) Financement des classes transplantées : comment payer les appels de fonds d'une année sur l'autre ?

Les années passées, la mairie effectuait un remboursement des sommes avancées par la coopérative de l'école, cette année la coop n'avancera pas les acomptes et attendra que les sommes soient versées sur le compte de la coopérative pour payer le prestataire de voyage. Les acomptes se feront selon le calendrier suivant :

- un acompte de 10% du prix total à la signature du présent contrat avant le 22/07/2019 : 2400euros
  - un acompte de 30% du prix total 146 jours après, soit avant le 15/12/2019
  - un acompte de 50% du prix total 30 jours avant le départ, soit le 8/02/2020
- d) Coopérative de l'école : Bilan en septembre : 19 000€, c'est trop mais avec le projet EMILE nous avons peu dépensé.
- Entrées : dons, photos, fête de l'école et dotation mairie
  - Coût des projets de cette année déjà prévus ou démarrés :
    - Ferme de Bel Air en CPA, CPB, CP/CE1 et CE1 : une visite à la ferme en septembre ou octobre et une autre en mars ou avril 3440 € + une partie des cars
    - CLI (commandos de lecture intempestive) : 2 CM1 et 2 CM2 → 5000 € TTC pour 4 classes.
    - Jonglerie en CE1/CE2, CE2, CM1 et CM2 soit 7 classes : 1 intervention, 1 atelier par classe et un spectacle : 1500 € payés par la coopérative, 1000 € pris en charge par la mairie et subvention du département de 1 500 €. Coût total : 4000 €
    - Les classes de CE2 et CE1/CE2 n'ont pas vu leur projet aboutir par manque de place et doivent revoir leur copie.
    - Total : 3 440 € + une partie des cars + 5 000 € + 1 500 € = **10 000 €**
  - Comment assainir les comptes ?
    - Proposition FCPE : vendre les photos à prix coûtant, la LIPEG fait remarquer que si l'on fait cela, ce sera difficile de revenir en arrière.
    - Allouer une trésorerie par classe pour acheter des livres de fond de classe.
    - Le projet d'un jeu géant dans la cour a été transformé par manque de place dans la cour ; la coopérative va acheter des jeux d'échecs pour le préau, utilisés pendant la récréation, et rénover les jeux utilisés pendant les interventions échecs.
    - Le soutien financier éventuel par l'école de projets des associations de parents d'élèves n'est pas retenu. La LIPEG propose le remboursement de 35 euros qu'elle a perçues l'année dernière (en remboursement des frais de boissons pour une soirée animée par la Lipeg) . En première intention, les enseignantes et Mme Kaiser semblent juger cela non nécessaire mais finalement, la LIPEG préfère rembourser cette somme pour assainir cette situation.

## 8. Vie de l'école

### a) Cad战略 Éducation Nationale

- **Projet d'école et classe EMILE :**
  - **Projet d'école : présentation**
    - **Ambition pour tous et excellence :** Projet Commandos de Lecture Intempestive pour travailler la lecture à voix haute en groupe, devant un auditoire. (CM1 et CM2), Élargissement du dispositif EMILE à toutes les classes.
    - **Bien être pour tous : élèves, enseignants, parents...** : ouverture du plateau arrière à toutes les récréations pour deux classes (un jour par niveau) avec mise à disposition de ballons et de raquettes de ping-pong et ouverture des préaux pour les élèves qui le souhaitent durant les récréations (un jour par niveau) - lecture et échecs.
    - **Cultures et citoyenneté responsable :** Faire participer les élèves au rangement du matériel collectif et à la propreté de l'école
    - **Équité et inclusion pour tous et pour chacun :** Projet de sensibilisation à la différence. : mardi 26/11 et vendredi 29/11
  - **Projet EMILE :** organisation de cette année : L'enseignement en anglais est assuré par :

CPA	CPB	CP/CE1	CE1	CE1/CE2	CE2A	CE2B	CM1A	CM1B	CM2A	CM2B
Mme Korneta professeur anglophone				Mme Amelot enseignante recrutée sur poste spécifique		Mme Sirjean British council	Mme Postec professeur anglophone		Mme Gautreau enseignante recrutée sur poste spécifique	

L'éducation Nationale a organisé un certain nombre de formations dans le cadre du projet EMILE :

- Une formation pour les enseignantes francophones bilingues suivie par Mmes Gautreau et Amelot : 7 journées
- Une formation des enseignantes anglophones avec un de leur binôme francophone suivie par Mmes Korneta, Postec, Geerstman et une enseignante en maternelle.
- Formation ERASMUS 2019 Mme Gautreau et Mme Pommier 10 jours de stage en Espagne.
- **Évaluation CP-CE1 :** elles ont eu lieu en début d'année et un retour des résultats a été fait aux parents. Ces évaluations permettent de se faire une idée des difficultés éventuelles des élèves mais sont à modérer avec les observations des enseignantes.
- **Livrets d'évaluation et réunions de parents**
  - Fin janvier début février
  - Il sera possible aux parents de consulter le LSU (**Livret Scolaire Unique**) sur internet.
- **Présentation RASED :** psychologue scolaire Béatrice l'Huillier, Christine Portier maître E (maître spécialisée dans l'aide aux apprentissages en cycle II), il n'y a pas de maître G depuis que Madame Charmasson est devenue Enseignante Référente ( l'enseignant référent est l'interlocuteur privilégié des parents et l'acteur central des actions conduites en direction des élèves handicapés. ).
- **Conditions d'accueil des enfants en situation de handicap :** Bilan AESH (Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap)

- Laurence Courtejaire 5h30
- Mehdi Naamane 20h00
- Sylvie Courmont 24h00
- Catherine Meyer 24h00

Tous nos élèves ayant leur notification ont leur AESH.

- Accompagnement des élèves et la prévention santé (suivi par le médecin scolaire et par l'infirmière scolaire : à quels âges, à quelles conditions) : Madame Pommier va contacter notre Médecin scolaire le Dr Caffart-Nogues en vue d'une visite médicale pour les élèves en CE2.

#### b) Les enfants à l'école

- Fête de la Science
- Projets des classes, spectacles et sorties
  - Ferme de Bel Air : CPA 12 sept, CPB 13 septembre suite 26 et 27 mars et 23 et 24 avril
  - Crypte : L'exposition *Les pasetemps* d'Octave Courtin : 1<sup>er</sup> octobre (CE2A, CE2B) et 7 octobre (CE1/CE2, CPCE1, CE1)
  - CM1 et CM2 : CLI (Commandos de Lecture Intempestive), spectacle le 5 décembre
  - CP et CM : Musique avec Stéphanie Baudelot : Jonglerie musicale pour les CM1, les CM2 et Chorale anglophone pour les CP.
  - CE2 : musique baroque : concerto en potager majeur au conservatoire
  - Échecs : les interventions de M. Marc Quenehen ont repris. L'école du Guichet étant championne de France scolaire en titre, les élèves concernés (maintenant au collège) ont été invités à participer au championnat d'Europe scolaire le mercredi 13 novembre. Les parties se sont jouées sur internet dans l'école le mercredi 13 novembre après-midi. L'équipe était composée de 4 joueurs : Maxime Paraliu, Donovan Charousset, Emma Paraliu, Cassandra Beduoglu.
  - Sensibilisation à l'autisme et à la différence. 26 et 29 novembre : Passage dans chaque classe 3/4 d'heure à 1 heure selon le niveau avec présentation d'un court métrage expliquant l'autisme de 10 min max suivi d'un débat sur le handicap. Cela sera suivi de restitutions qui seront montrées aux parents et aux intervenants lors d'une exposition qui aura lieu fin janvier ou début février.
  - Jonglerie du 6 au 10 janvier CE1/CE2, CE2, CM1 et CM2 : 1 intervention, 1 atelier par classe et un spectacle.
- Classes de découvertes les deux CM1 : Les châteaux de la Loire
  - Centre LA SAULAIE à CHEDIGNY (37310)
  - Durée du séjour : 5 jours, du lundi 9 mars au vendredi 13 mars 2020
- Natation : attestation scolaire « savoir nager » en CM1, l'ASSN sera passé lors de la dernière séance de piscine en janvier par les élèves de CM1
- Projets des associations de parents d'élèves.
  - FCPE : Soirée contes et soirée jeux
  - LIPEG : Soirée thématique.
- Date et jour fête de l'école : week-end du 27 juin ?  
 Implication des enseignantes : Les enseignantes tiendront un stand de sensibilisation à l'autisme avec la malle des ateliers de la CRAIF (**Centre de ressources Autisme Ile de France**).  
 Les CP feront un spectacle dans la cantine.